



# VICE-RECTORAT DE POLYNÉSIE FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

Vice-rectorat de la Polynésie française  
Département des Examens, des cert. pro.  
et des concours (DEC)

Vu le décret en date du 22 août 2022 portant nomination de M. Thierry TERRET, vice-recteur de la Polynésie française  
Vu l'arrêté du 23 décembre 2003 relatif aux conditions d'attribution aux personnels enseignants des premier et second degrés relevant du ministre chargé de l'éducation d'une certification complémentaire dans certains secteurs disciplinaires, modifié par les arrêtés du 27 septembre 2005 et du 30 novembre 2009 ;  
Vu l'arrêté n° 8463-2022/VR/DRH/DEC du 13 septembre 2022 fixant les modalités d'organisation de la session d'examen visant à l'attribution d'une certification complémentaire dans certains secteurs disciplinaires ouverte au titre de la session 2023 ;

## ARRETE

Article 1 : Le jury de la certification enseignement en langue étrangère dans une discipline non linguistique est modifié comme suit pour la session 2023 :

### PRESIDENT(E) DE JURY

M. YANNICK HERNANDEZ  
Inspecteur d'académie - inspecteur pédagogique régional hors classe

Vice-rectorat de la Polynésie Française

### MEMBRE(S) DE JURY

M. LAURENT CHARDON  
Inspecteur d'académie - inspecteur pédagogique régional hors classe

Vice-rectorat de Nouvelle Calédonie

M. ERIC LEFEUVRE  
Inspecteur de l'éducation nationale hors-classe

Vice-rectorat de la Polynésie Française

M. MATTHIEU MAGRE  
Professeur agrégé classe normale

Lycée polyvalent Tuianu le Gayic

M. GUILLAUME RUGGIERI *remplace Mme Servane RUGGIERI*  
Professeur certifié classe normale

Lycée Paul Gauguin

Mme YVETTE TOMMASINI  
Inspectrice d'académie - inspectrice pédagogique régional hors classe

Vice-rectorat de la Polynésie Française

Mme NATHALIE VOLANT  
Inspectrice d'académie - inspectrice pédagogique régional hors classe

Vice-rectorat de la Polynésie Française

Article 2 : Le secrétaire générale du vice-rectorat de la Polynésie française est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Papeete, le 05 avril 2023

Pour le Vice-recteur de Polynésie française  
et par délégation,  
Le Secrétaire Général



Olivier HUISMAN